

Jambe Arquée

L'axe des membres inférieurs est un des motifs courants de consultation en orthopédie pédiatrique. Nous dressons une fiche explicative des conditions dans laquelle une consultation médicale est absolument nécessaire. Elle n'en dispense cependant pas si des inquiétudes ou questions persistent. L'axe des membres va globalement suivre 3 étapes physiologiques normales dans la croissance de l'enfant:

- **Avant 2 ans:** La morphologie physiologique des membres inférieurs de l'enfant sont ce qu'on appelle en genu varum (jambes en O). Quand l'enfant se tient debout ou couché avec les deux chevilles l'une contre l'autre les genoux ne se touchent pas et peuvent être distant de 5 cm, c'est normal avant la marche et ça va progressivement se corriger avec l'apparition de la marche et jusqu'à l'âge de 2 ans. Il est important de consulter si cette déformation n'est pas symétrique ou si elle persiste après 4 ans
- **de 3 ans à 8 ans:** A cet âge la conformation est inversée et est habituellement en genu valgum (jambes en X). Les genoux se touchent avec des chevilles parfois espacées de 5 à 7 cm. Même si cela gêne l'enfant dans sa course, elle est normale si elle est symétrique et indolore. Elle doit disparaître au moment de la période prépubertaire.
- **Après 10 ans,** l'axe des jambes se normalise, les genoux et les chevilles se touchent simultanément. Il est donc important de consulter si l'enfant se plaint de douleurs, si l'axe est asymétrique ou si la distance entre les genoux ou les chevilles est excessif (5cm pour les chevilles, 4cm pour les genoux).

Que faire? Dans toutes les situations où la morphologie est physiologique il faut savoir patienter en attendant que l'évolution se fasse naturellement. Le chaussage ainsi que les semelles orthopédiques n'influencent pas la morphologie du membre inférieur. Toute autre esure (port d'attelles, rééducation, calcium) n'ont pas démontré leur influence sur leur modification. Dans des situations exceptionnelles sortant de ce cadre, un traitement médical voire chirurgical pourra être prescrit.